

COMMUNE DE VILLAGE-NEUF

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conselliers Municipaux :

Séance du 29 juin 2017

sous la présidence de Monsieur Bernard TRITSCH, Maire

élus en fonction : 27
présents : 22
excusés : 5 dont 3 procurations
absent : 0



3^{ème} QUESTION A L'ORDRE DU JOUR

Compte Administratif et Compte de Gestion de l'exercice 2016

**3.2 Bilan des opérations immobilières réalisées par la commune
de VILLAGE-NEUF – Année 2016**

M. le Maire expose :

Conformément aux dispositions de la loi n° 95-127 du 8 février 1995, toute collectivité qui compte plus de 2 000 habitants doit dresser le bilan des opérations immobilières réalisées par la commune ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la commune.

Ce bilan doit faire l'objet, chaque année, d'une délibération du Conseil Municipal qui est annexée au compte administratif.

Pour l'année 2016, le bilan des opérations immobilières de la Commune de VILLAGE-NEUF peut être présenté comme suit :

A – ACHAT DE TERRAINS NON BATIS

**⇒ Achat de terrains pour une surface totale de 76,79 ares aux lieuxdits
Eisswasser – Giessen - Jungfrau**

Désignation cadastrale :

Eisswasser section 4 parcelle 12 de 31,25 ares
Eisswasser section 4 parcelle 24 de 13,76 ares
Eisswasser section 4 parcelle 46 de 10,57 ares
Giessen section 5 parcelle 136 de 9,01 ares
Jungfrau section 6 parcelle 54 de 12,20 ares

Prix d'achat : 7 679,00 €

Vendeurs : Consorts BOULAY
Acte n° 14.346 – Maître WALD, Notaire à Huningue

B - VENTE DE TERRAINS NON BATIS :

⇒ Acquéreur : SOCIETE CIVILE VILLAGE-NEUF - 8 rue Alcide de Gaspéri
68390 SAUSHEIM représentée par :
Société ATIK SA de SAUSHEIM
et Société Jean KLEINHANS de SAINT-LOUIS

Désignation cadastrale :

Rue Vauban section 11 parcelle 453/252 de 0,70 are
Rue Vauban section 11 parcelle 454/251 de 1,08 are
Rue Vauban section 11 parcelle 455/250 de 0,89 are
Soit contenance totale 2,67 ares

Prix de vente : 1,00 €

Acte n° 14.578 – Maître WALD, Notaire à Huningue

ACHAT DE TERRAINS BATIS :

Néant

VENTE DE TERRAINS BATIS :

Néant

Le Conseil Municipal en prend acte.

Pour extrait conforme :
Village-Neuf, le 3 juillet 2017

Le Maire :

Acte certifié exécutoire
A compter du 4 juillet 2017

Village-Neuf, le 4 juillet 2017



Le Maire :
Bernard TRITSCH



Bernard TRITSCH